

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00028

Numéro SIREN : 519 138 622

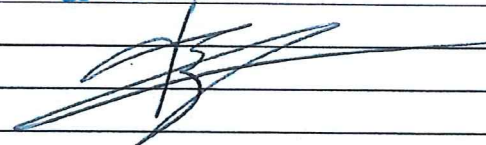
Nom ou dénomination : 2IFR

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003317

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2IFR</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise <u>Chatanay 69670 VAUGNERAY</u>						
Numéro SIRET* <u>5 1 9 1 3 8 6 2 2 0 0 0 1 3</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
				Exercice N clos le <u>30/06/2020</u>		
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*		028	030	781	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	645 200	
	Total I (5)		044	048	645 981	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	20 356	
		Autres* (3)	072	074	4 078	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	78 488	
	Charges constatées d'avance *		092	094	1 149	
Total II		096	098	104 073		
Total général (I + II)		110	112	750 055		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	125 000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	12 499		
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131	355 067		
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	73 043		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	565 610			
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	2 577		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	162 837	172	181 866
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	184 444			
Total général (I + II + III)		180	750 055			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	25 975	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

**CERTIFIÉ CONFORME**  
Le Président



\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 2IFRNéant  \*Exercice N clos le  
30/06/2020  
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210			
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons	215		214			
			intracommunautaires	217		218	197 752		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, )					222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production					224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
Autres produits						230	6 033		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	203 785		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	9 509	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243	881	
	Rémunérations du personnel*						250	65 541	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	32 154	
	Dotations aux amortissements*						254	193	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					259		
						260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	109 220		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	94 564		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						(III)	280	
	Produits exceptionnels						(IV)	290	
	Charges financières						(V)	294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					347		
							348		
Impôts sur les bénéfices*						(VII)	306	21 521	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	73 043		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	73 043		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324	21 521	
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-cfs d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)					249		
							251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexties A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit					346	350	4
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)					655		
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)					643		
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite					641				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	94 560		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	94 560		

**COMPTES ANNUELS**

**2020**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2IFR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 750 055 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 73 043 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entrée, premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Engagement de retraite**

---

Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		975		975
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>975</b>		<b>975</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	620 200	25 000		645 200
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>620 200</b>	<b>25 000</b>		<b>645 200</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>620 200</b>	<b>25 975</b>		<b>646 175</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SAS A.V.N. 69670 VAUGNERAY	903 000	924 276	24,92	94 723
SCI COLUTIM 69670 VAUGNERAY	1 000	-45 095	20,00	-27 261

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50% )	360 200	360 200	285 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		193		193
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>193</b>		<b>193</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>193</b>		<b>193</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 310 585 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	285 000		285 000
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 356	20 356	
Autres	4 078	4 078	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 150	1 150	
<b>Total</b>	<b>310 585</b>	<b>25 585</b>	<b>285 000</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>				
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 125 000,00 euros décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 500	10,00

### Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 162 837 euros.

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 184 444 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 578	2 578		
Dettes fiscales et sociales	19 029	19 029		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	162 837	162 837		
<b>Total</b>	<b>184 444</b>	<b>184 444</b>		
(**) Dont envers les associés	162 837			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 105
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	170
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	827
<b>Total</b>	<b>3 102</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	1 150		
<b>Total</b>	<b>1 150</b>		

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

---

Informations relatives à l'épidémie du COVID-19:

L'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur le 24 mars 2020.

Les comptes joints à cette annexe n'ont qu'un effet très limité par rapport à la crise sanitaire.

Conformément aux principes comptables prévus par le Plan comptable général, les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation qui ne devrait pas être remise en cause par les effets de la crise.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des diverses mesures d'aides mises en place par le Gouvernement, il est toutefois impossible d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

2IFR  
Société par Actions Simplifiée au capital de 125.000,00 euros  
Siège social : Lieudit « Chatanay »  
69670 VAUGNERAY  
519 138 622 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 31 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat  
de l'exercice clos le 30 Juin 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 73.043,34 euros en totalité au compte « Autres Réserve » qui passera ainsi de 355.067,64 euros à 428.110,98 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 Décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président

